

Les du
Infos Belluard

N° 48
août
1987



les Infos du Belluard

Bulletin d'information
du cycle d'orientation du Belluard

N° 48

Ecole du Belluard
Derrière-les-Remparts 9

1700 Fribourg
Tél. 037 - 22 35 85

Rédaction	L. Gurtner, P. Burgy
Mise en page	J. Jutzet
Impression	Imprimerie Bonny

* * *

SOMMAIRE

Editorial	2
Des chats	3
L'école au quotidien	4
Renseignements utiles	8
Les différents bâtiments du Belluard	14
Les classes du Belluard	20
Maîtres des branches fondamentales	21
Réunion de parents	22
Deutsch...	23
Etude surveillée + vacances scolaires	24
D'autres chats	25
Orientation scolaire	26
Fiches diverses	27

EDITORIAL

*Au jeune adolescent, tout frais émoulu de l'école primaire,
cherchant emploi pour 3 ans au Cycle d'Orientalion,*

nous offrons

*Place stable, assise, au chaud et au sec !
Environnement bleuté, vue sur la Sarine
Accueil cordial, réception assurée,
Prise en charge semi-complète : 7h.45-15h.30
le reste laissé à la discrétion de chacun*

nous proposons

*Accès aux savoirs les plus divers
Possibilités de formation en langues
Perfectionnement en lecture, écriture et calcul
Approche des domaines technique et commercial*

nous invitons

*Aux joies du sport, de la danse
Aux plaisirs du théâtre, de l'expression
Aux émotions artistiques
Au calme sophrologique*

nous recommandons

*Goût affirmé pour le bel ouvrage
Dose suffisante de volonté
Caractère agréable
Heureuses dispositions pour vivre en groupe
Bonne humeur... si possible*

nous demandons

*Présence, ponctualité - chewing-gum et paresse à la porte
Attitude positive envers maîtres et élèves
Progression dans les connaissances
Souci de la précision, de la rigueur, de l'orthographe.*

*Le salaire, calculé selon les normes sociales en vigueur, sera versé
systématiquement le 1er juillet de chaque année et ceci pour 3 ans de
suite.*

Veuillez adresser votre offre...

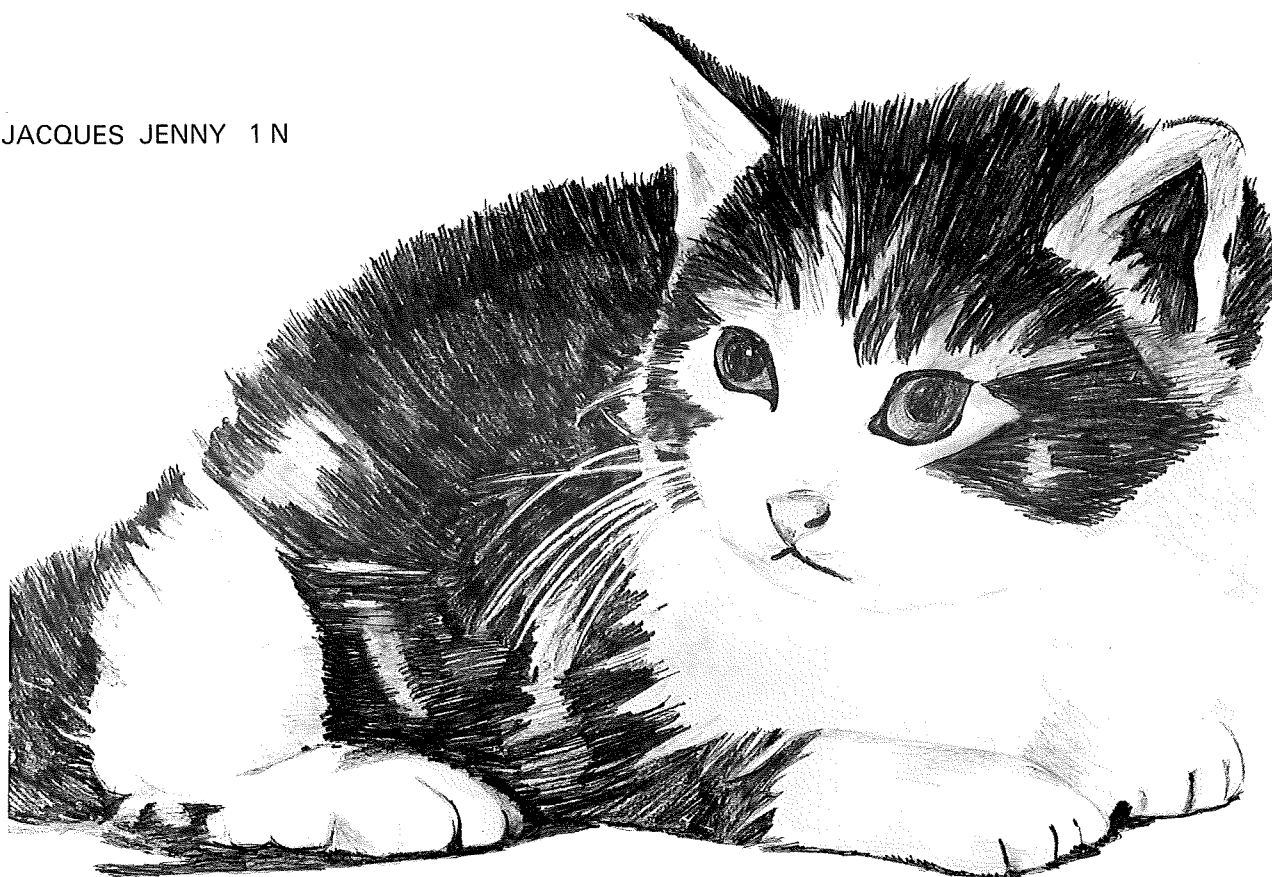
*250 candidats ont été reçus cette année. Avec leurs camarades plus âgés,
ils terminent en ce lundi 31 août leur première journée de labeur !*

*Nous leur souhaitons,
à tous et à toutes,
une bonne année scolaire.*

L. GURTNER

Thème retenu pour l'année 1986-1987, développé dans le cadre des heures de dessin et d'activités créatrices, le chat et d'autres félidés ont inspiré plus d'un élève. Nous vous laissons découvrir et apprécier quelques exemples sélectionnés lors de l'exposition de mai dernier (voir p.25).

JACQUES JENNY 1 N



JÉRÔME VIAL 3 H

L'ECOLE AU QUOTIDIEN

VENDREDI 26 JUIN

Alors que les élèves viennent de rendre leurs derniers livres, les professeurs se réunissent à la bibliothèque pour la séance de fin d'année. Le groupe choral (voir page suivante) les accueille; le directeur évoque les points forts de l'année scolaire. C'est l'heure de prendre congé de quelques maîtres quittant l'Etablissement. Ils ne sont pas nombreux, à vrai dire, et tous vont poursuivre un enseignement au cycle supérieur, mais chacun dans un collège différent.

Extraits du discours de fin d'année :

"Qui eut dit, il y a quelque 100 ans, alors que l'Ecole professionnelle balbutiait ses premières phrases sous le regard ironique et amusé du vieux Collège, que des professeurs quitteraient la colline du Belzé pour rejoindre le marais du quartier d'Alt et passeraient ainsi du gymnase au professionnel ? Peu de monde à vrai dire.

Ainsi va l'histoire qui a voulu qu'André Egger soit un de ces maîtres. Deux ans plus tard, il retrouve son collègue, sa terre d'attache et son enseignement : la littérature française. Les hasards des nombres et des classes ont rendu son retour possible; ce n'est pas à nous de le retenir, même si nous avons apprécié son enseignement et sa discrète présence. Un souhait toutefois : qu'il n'oublie pas nos élèves quand ils seront devenus les siens! Pour l'accompagner dans ses cours, j'ai choisi le dernier roman "Les pays lointains" que Julien Green vient de publier au Seuil. Du haut du Lycée, le professeur se prendra-t-il à rêver aux grandes familles du Sud, de la Virginie ou de la Géorgie, là où "l'hiver n'existe pas, au milieu des magnolias et des roses."

Mes remerciements à André Egger, malheureusement retenu en cette fin de matinée."

"Départ ou retour également de Mme Christiane Savoy, vers une autre colline : celle du Guintzet que se partagent le Collège de Gambach et la dénommée Ecole de degré diplôme, deux établissements où Mme Savoy poursuivra son enseignement.

Venue, il y a deux ans, prêter main forte aux maîtres dactylographes, Mme Savoy a pu mettre en évidence ses qualités professionnelles dans le domaine de la machine... à écrire. En souvenir de son passage à l'Ecole du Belluard et peut-être aussi parce que la salle de dactylographie, bétonnée et en sous-sol, n'y invitait guère, je convie Mme Savoy à suivre Gabriel Garcia Marquez dans une petite ville des Caraïbes sur les traces de son roman "L'Amour au temps du choléra". Je laisse Juvenal Urbino et Fermina Daza, créatures magiques et altières, irrésistibles d'intelligence, à la passion invincible, vous entraîner pour un temps loin des cache-clavier, protège-cylindre et autres asdf, asdf, asdf. En rythme s'il vous plaît !

Au revoir Mme Savoy, avec mes remerciements."



"Si la comète de Halley est la seule comète brillante et jeune dont la trajectoire soit parfaitement connue à l'avance, il n'en demeure pas moins que grâce à son exploration, on pourra enfin mieux connaître la structure exacte du noyau des comètes, vestige intact de la nébuleuse solaire primitive."



Il fallait tout le talent de Paolo Maffei pour guider avec sûreté les lecteurs dans cette remontée des temps, surtout

pour nous tous, qui, en astronomie, ne sommes pas très férus. Toi, Ruben, par contre, tu en es passionné. Voilà pourquoi j'ai chargé la comète de Halley de t'indiquer, au cas où tu l'oublierais, la voie du Belluard ou de l'Ecole secondaire des garçons, où tu fus engagé en 1972. Après 15 ans - serait-ce le temps d'une de tes révolutions ? - tu reprends le chemin, mille fois parcouru, du Collège Ste-Croix. Pas facile à suivre, d'ailleurs, tes itinéraires. Venu d'Espagne, un séjour à Turin, puis 4 ans d'Université à New-York. Un diplôme décroché dans une prestigieuse école anglaise, de l'astronomie, puis 15 ans d'enseignement en Afrique du Sud entre Johannesburg et Durban, un an à Dublin pour enfin t'établir sur les bords moratois auxquels tu préféreras récemment les pentes d'Agy.

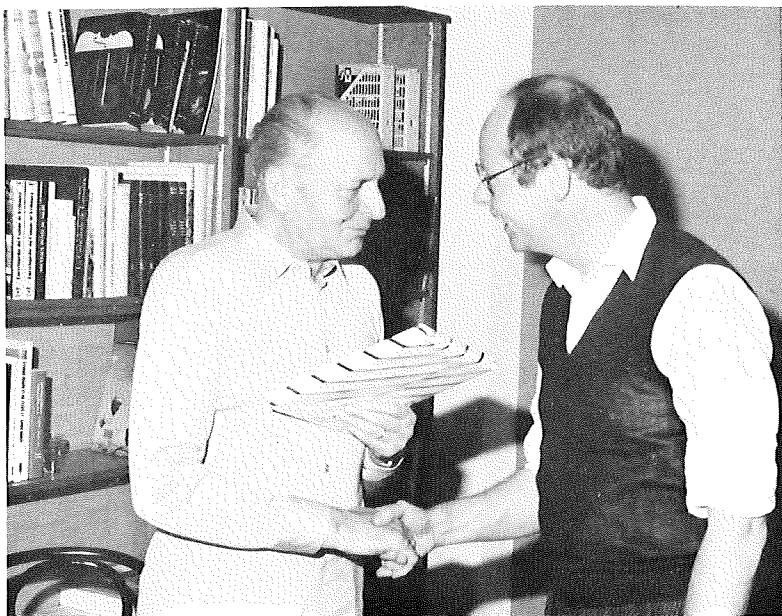
Bon vent à toi Ruben, the schoolmaster. Thanks for your teaching. Yours sincerely.

Nous avons beaucoup parlé voyage, évasion dans l'espace, dans le temps, départs. Parlons peut-être de quelqu'un qui reste, attaché à cette école qu'il aime et dont il prend grand soin. Présent à chaque heure, toujours là où on l'attend, chez lui sur le toit tendant les fils qui éloigneront pigeons et corbeaux, chez lui au 3ème sous-sol, surveillant la chaudière, réparant une clé, chez lui au rez, balai en main, saluant élèves, professeurs, accueillant, discret, soucieux, prêt à rendre service, c'est Charles - Charlot pour Madame - qui fête demain ses 60 ans.

S'il n'est pas dans la coutume de la Maison de relever nos anniversaires - peut-être parce qu'il y a beaucoup d'enseignants - j'ai, par contre, le plaisir de souhaiter une belle fête à notre maître-concierge, qui lui, est unique.

N'oubliant pas que tu fus menuisier, j'ai pensé que le monde de la forêt, avec ses beautés et ses secrets, ne t'était pas étranger. Trouve calme et détente à la découverte de ces belles pages. Prends-le une fois ce temps maudit qui t'échappe toujours, dusse ton irascible voisin le notaire, te faire quelque remarque pour un bouleau soi-disant mal arrosé.

Bon anniversaire et merci, Charles !



M. Kneuss remettant un cadeau à M. Ch. Schneider de la part de l'Association des maîtres

Prochain rendez-vous du chroniqueur :
janvier 1988

Bon trimestre à toutes et à tous.

LAUDI DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

HERMANN SUTER

ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

ARS LAETIA

COEUR DE
UR SAIN



ANDRÉ LUY
É-CLAUDE VAL
INA-BARBARA
ANS-PETER GRA
ICHEL BRODAR

DIRECTION: ANDRÉ DUCRET

CATHÉDRALE DE LAUSANNE

20 FÉVRIER 20H30

AULA DE L'UNIVERSITÉ

DE Fribourg

LOCATIONZ
THEATRE MUNICIPAL
LAUSANNE
DÈS LE 9 FEVRIER
OFFICE DU TOURISME
FRIBOURG

- Quoi, un CHOEUR au Bellu!
- Bien sûr, y z'out chanté à
orchestre, l'aura avec tout un
aussi et puis spectacle de l'école
l'année encore à la fin de
A ce qu'ou dit, c'est
SUPER!

22 FEVRIER 1988

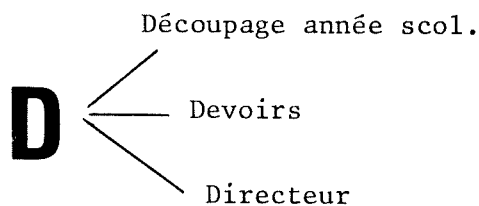
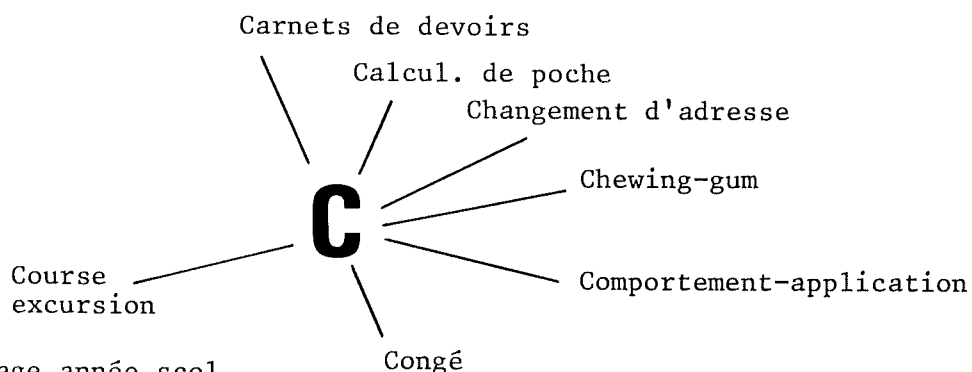
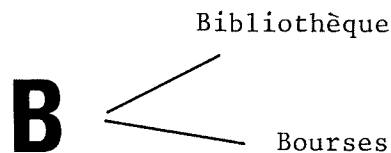
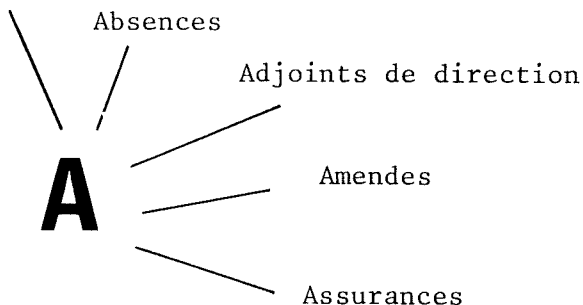


Y parait qu' ils
cherchent
du monde pour
l'autoune...
Ça t'intéresserait
pas, toi ?

RENSEIGNEMENTS UTILES

SOMMAIRE

Abonnement

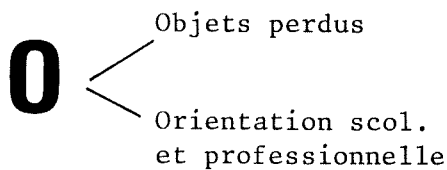


E — Etudes

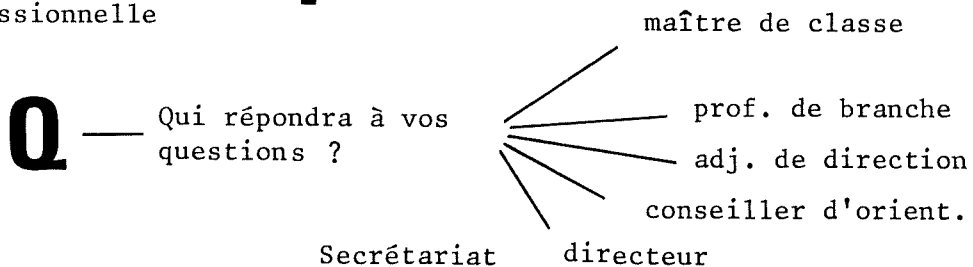
F — Frais scolaires

H — Horaire

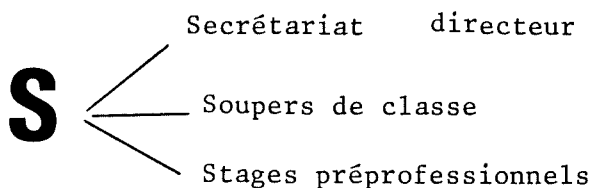
M — Médecin scolaire



P — Parents



R — Rattrapage



V — Vélomoteurs

AMENDES

La législation scolaire prévoit que la Préfecture inflige des amendes en cas d'absences illégitimes. Dans le cadre scolaire proprement dit, des amendes peuvent être infligées s'il y a eu des dégâts au bâtiment ou aux installations. Les montants récoltés alimentent un "Fonds social" destiné à apporter un modeste appui aux familles en difficultés financières. Celles-ci peuvent donc formuler des demandes d'aide, adressées au directeur de l'école.

ASSURANCES

Les assurances maladies et accidents sont prises en charge par les parents.

A titre complémentaire, une assurance scolaire contre les accidents prend en charge les frais non couverts par l'assurance de base. En cas d'accident de leur enfant, quand il se passe en dehors de l'école, les parents signalent le cas à leur assurance de base et en informent aussi l'Assurance scolaire contre les accidents, ch. des Cliniques 17, 1700 Fribourg, tél. 21.18.76. Au moment du règlement final, ils transmettent à la même adresse les documents permettant le remboursement de la part financière mise à leur charge par leur propre assurance.

Lorsqu'un accident a lieu à l'école, le secrétariat doit être averti (il arrive en effet que des élèves n'informent personne d'un accident bénin). L'annonce du cas à l'Assurance scolaire contre les accidents se fait alors par l'école et les parents en reçoivent confirmation.

L'expérience montre qu'une assurance responsabilité civile peut éviter des surprises désagréables et une assurance vol simple permettre le remplacement de "choses" qui ont disparu. Dans ces domaines, l'Ecole n'assume aucune responsabilité.

BIBLIOTHEQUE

Dans le bâtiment principal, une bibliothèque est ouverte aux élèves. Plus de trois mille ouvrages y sont proposés, allant des livres d'information et de références aux romans et aux lectures de délasserment en passant par les encyclopédies et les dictionnaires.

Conçue dans un sens éducatif, elle permet aux élèves de consulter des fichiers, de rechercher des informations et de s'y promener librement.

Il n'est bien sûr pas dans l'idée des responsables de faire respecter le calme régnant dans les bibliothèques universitaires, mais les élèves comprendront la distinction entre ce local et une salle de jeux.

BOURSES

Les bourses d'études et d'apprentissages ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles ayant terminé leur scolarité obligatoire. Durant la scolarité obligatoire de leurs enfants, les parents peuvent s'adresser à Pro Juventute, rue de l'Industrie 8, Fribourg, tél. 24.23.00 qui n'attribue pas directement des bourses d'études, mais aide les familles en difficultés (achats vestimentaires, soins dentaires, colonies ou vacances...).

CARNETS DE DEVOIRS

Chaque élève possède un carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Il considérera ce carnet comme un cahier soigné, représentant un plan de travail, et non comme une vulgaire feuille de brouillon où s'accumulent toutes formes de graffiti.

Ce document, par les annotations, remarques et signatures qu'il contient, assure un lien précieux entre l'Ecole et les parents qui sont vivement invités à le consulter régulièrement.

Sur l'initiative du maître de classe et des élèves, ce carnet peut contenir également les notes hebdomadaires, qui seront alors contre-signées par les parents.

CALCULATRICES DE POCHE

Dès la seconde partie de la 2e année, pour résoudre des applications propres à la géométrie, ainsi qu'en 3e année, les machines à calculer sont autorisées en classe et lors des examens. On aura également recours à ces machines dans les cours de comptabilité et de calcul commercial.

Pour simplifier les problèmes d'achat, abaisser les prix par une commande importante en nombre et uniformiser quelque peu les types d'appareils utilisés en classe, l'école se charge de la commande et de la distribution de ces machines. Les maîtres de mathématiques donneront les explications nécessaires lors de leurs premiers cours. Veuillez remplir à ce propos la fiche de la page 27.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'Ecole.

CHEWING-GUM

Afin d'éviter certaines tentations de les déposer un peu partout, les chewing-gums sont interdits dès l'entrée dans les bâtiments. Le travail des concierges sera facilité si chacun dépose son chewing-gum dans les poubelles.

COMPORTEMENT - APPLICATION

Au bas des notes trimestrielles sont prévues deux cases pour l'attribution de mentions qualifiant l'une le comportement général à l'école, englobant les manques à la politesse, à l'honnêteté (tricheries), à la discipline d'une vie communautaire et aux égards envers les autres, élèves et professeurs. La seconde mention, intitulée note d'application, sanctionne le degré d'efforts fournis, la régularité dans le travail, la volonté d'apprendre et de manière générale, l'application à l'étude.

Pour éviter trop de subjectivité dans l'établissement de ces notes, les 3 maîtres des branches principales sont invités à faire leur proposition qui est elle-même discutée lors d'un conseil de classe avec la direction. A ce moment-là seulement, la note définitive est arrêtée.

En principe, ces mentions sont chiffrées et établies sur la base du système appliqué aux notes de branches (voir lère page du bulletin trimestriel).

Précisons enfin que ces mentions permettent, en corrigeant l'impression donnée par les moyennes des différentes branches, de fournir parfois un profil plus exact des "prestations scolaires" d'un certain nombre d'élèves.

CONGE

Toutes les demandes de congé doivent être faites par écrit et à l'avance; elles sont rédigées par les parents qui sont seuls compétents pour entreprendre cette démarche. Elles sont remises à l'adjoint de direction du groupe de classes auquel appartient l'élève. Les requêtes portant sur une absence de plus de deux jours sont adressées au directeur de l'école. Il est bien clair que les parents engagent alors leur totale responsabilité pour ce qui concerne le travail scolaire et les épreuves à rattraper.

COURSE, EXCURSION DE CLASSE

Au début de l'année scolaire, les maîtres de classe ont la possibilité d'effectuer une excursion avec leurs élèves. Celle-ci devrait permettre à chacun de mieux se connaître.

Dans le courant de l'année, d'autres sorties, en rapport avec une activité pédagogique déterminée, peuvent avoir lieu : visite d'expositions, bâtiments ou installations suscitant un intérêt particulier, excursion botanique, voyage d'information professionnelle, découverte de sites historiques, échanges de classe.

DECOUPAGE DE L'ANNEE SCOLAIRE

L'année scolaire est divisée en trois trimestres au terme desquels les résultats scolaires sont appréciés par des notes adressées aux parents. Pour égaliser la longueur des trimestres, les trois périodes sont ainsi fixées pour 1987-1988 :

- 1er trimestre:	31 août-27 novembre	Notes de mi-trimestre:	13 oct.
- 2e	" : 30 nov.-18 mars	" " " "	: 22 janv.
- 3e	" : 21 mars- 1 juillet	" " " "	: 13 mai

DEVOIRS

Les "devoirs" (il s'agit plutôt d'un travail personnel d'étude) constituent, dans le système actuel, l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse.

En proposant des exercices de réflexion, de mémorisation et d'application à partir des matières exposées en classe, ce travail personnel doit permettre à l'élève de progresser régulièrement, de se situer, de contrôler son degré de compréhension, ses possibilités d'exploitation et de prendre ses responsabilités.

Dans des circonstances normales, ce travail à domicile doit être fait par l'élève sans aide extérieure; l'expérience montre cependant que l'intérêt des parents et un certain contrôle sont toujours bénéfiques et nécessaires.

D'une façon très générale, la "moyenne" du temps d'étude pourrait se situer, d'après un sondage auprès des élèves de première année, à un peu plus de 90 minutes par jour (le samedi étant compté!).

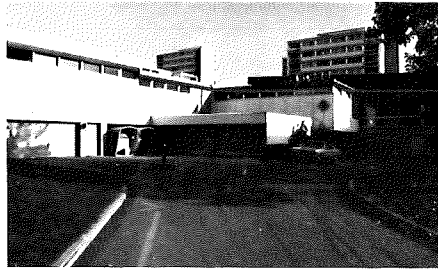
Dès le premier mois, chaque élève de 1ère année recevra une information sur la manière de travailler à la maison, de planifier sa semaine et d'acquiescer une méthode de travail.

Ainsi chacun prendra en charge sa formation personnelle dont l'un des éléments essentiels est un travail sérieux, approfondi et réfléchi.

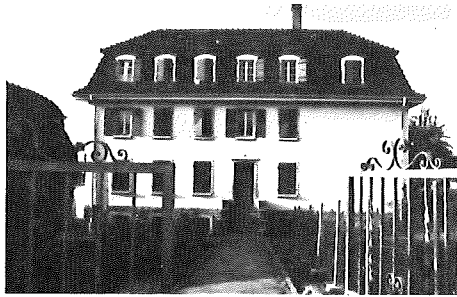
DIRECTEUR

Chargé de "la responsabilité générale de l'école", le directeur est, sur rendez-vous, à disposition de tous; il prie les parents de ne pas l'appeler par téléphone à son domicile, mais répondra par contre durant les heures de bureau, aux appels adressés au 22.35.85.

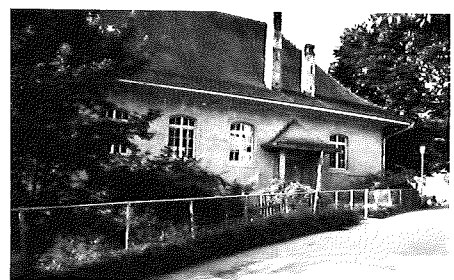
LES DIFFERENTS B



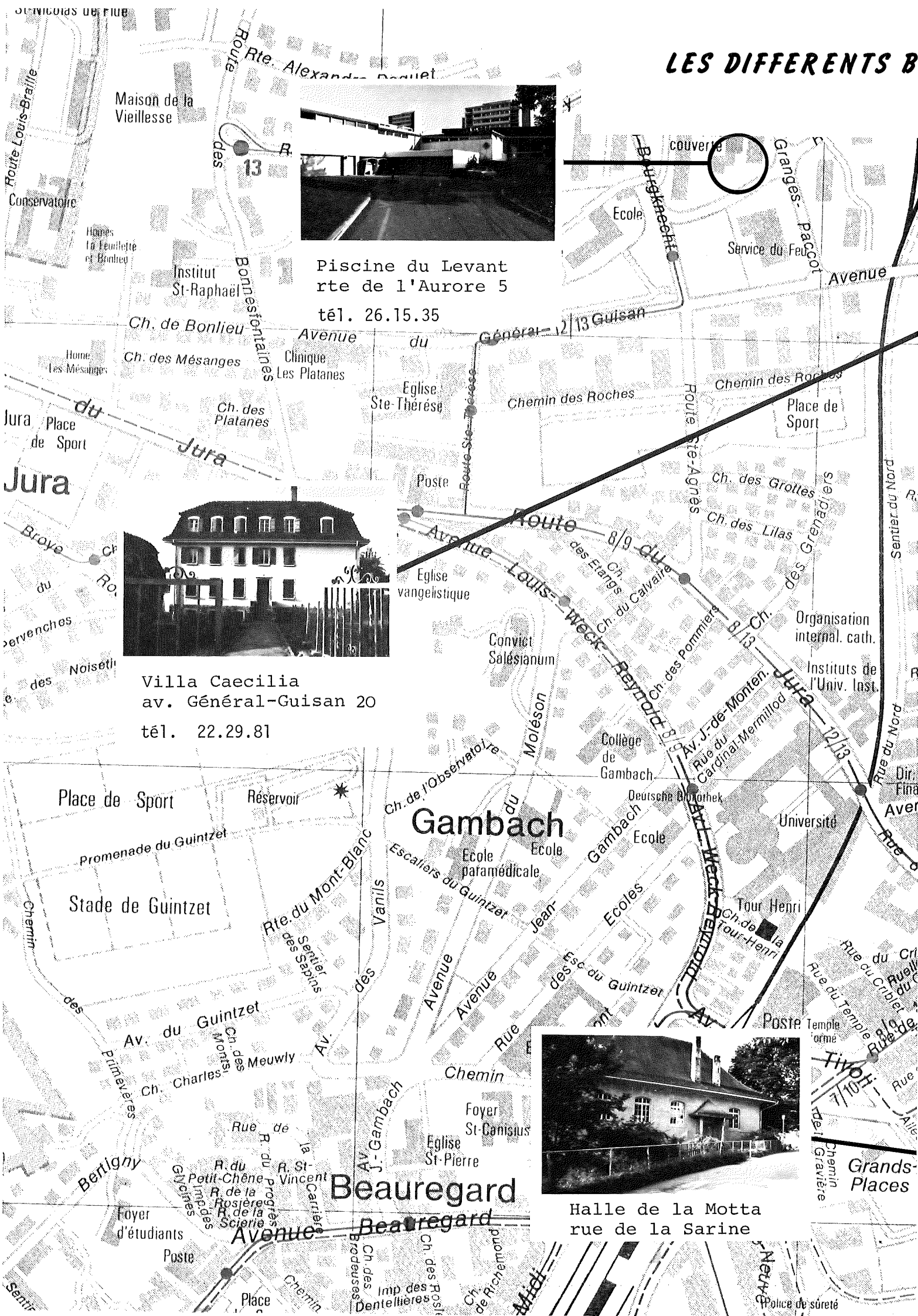
Piscine du Levant
rte de l'Aurore 5
tél. 26.15.35



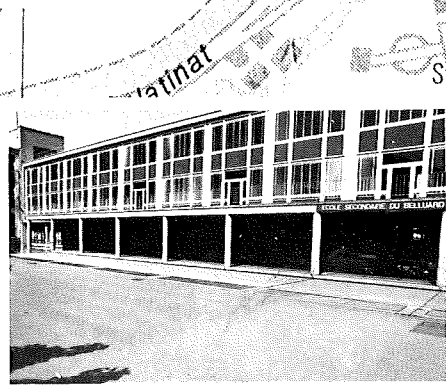
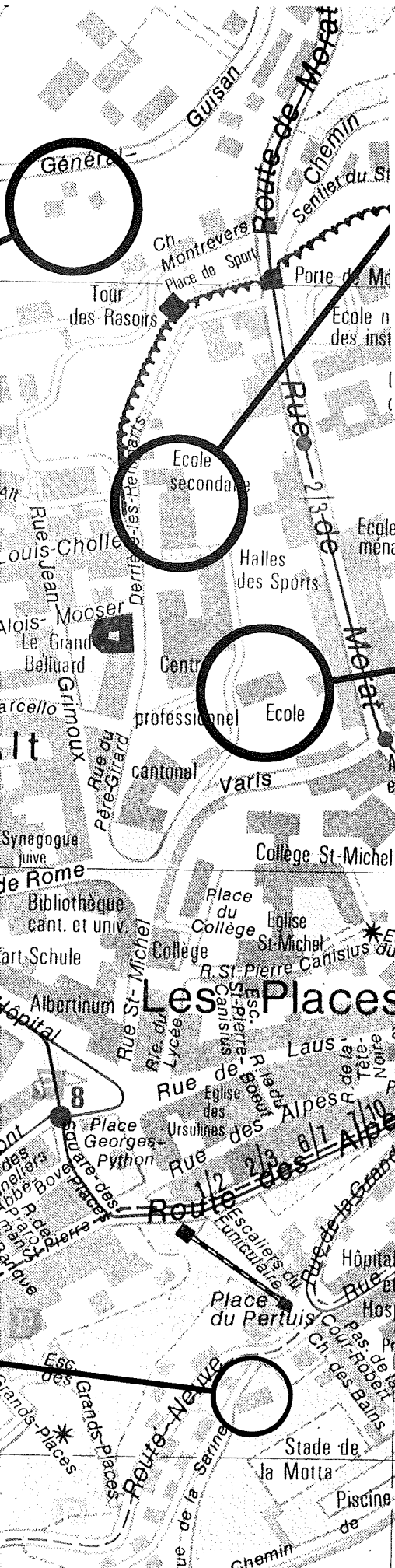
Villa Caecilia
av. Général-Guisan 20
tél. 22.29.81



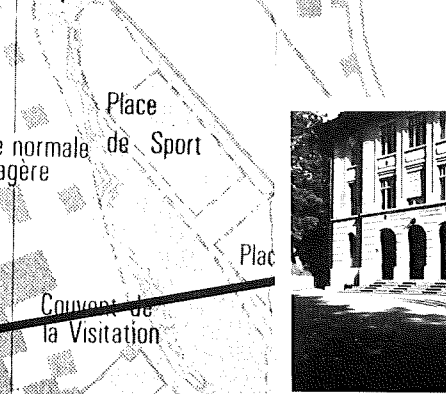
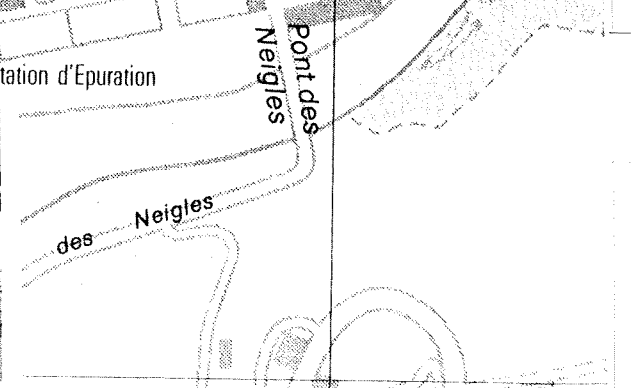
Halle de la Motta
rue de la Sarine



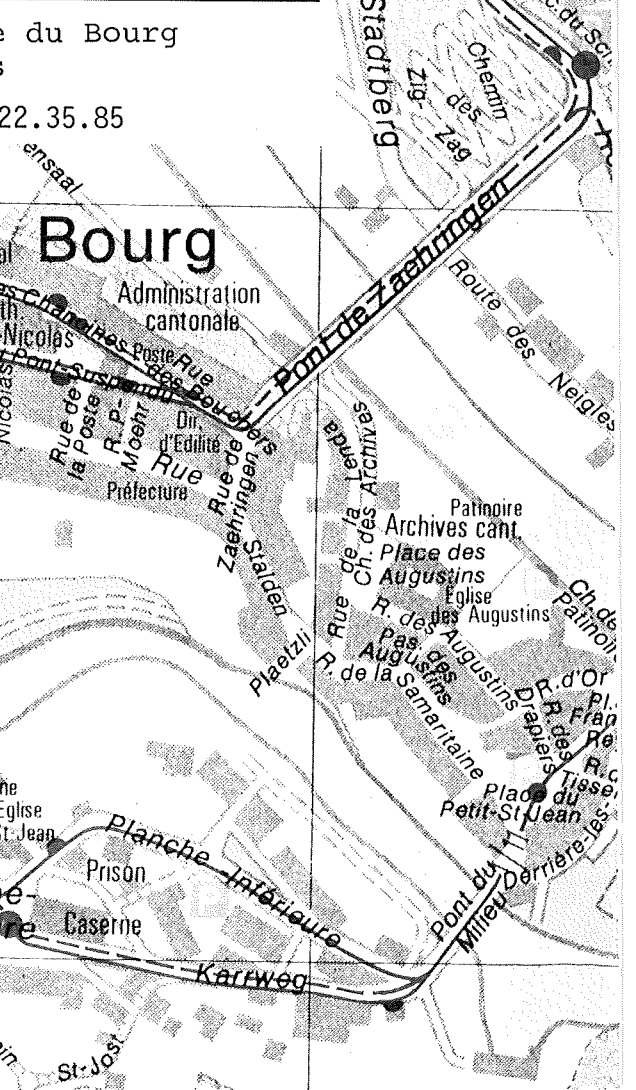
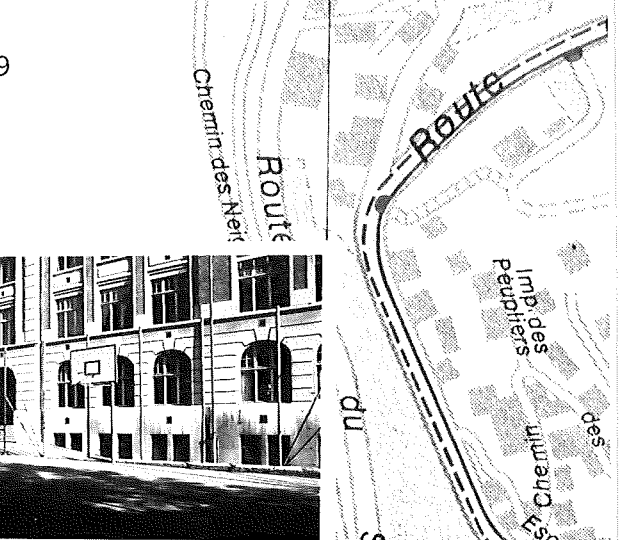
IMENTS DU BELLUARD



Bâtiment principal
Derrière-les-Remparts 9
tél. 22.35.85



Ecole du Bourg
Varis
tél. 22.35.85



Les Places

Bourg

Neuveville

ETUDES SURVEILLEES

Voir informations particulières page 24.

FRAIS SCOLAIRES

La plus grande partie des frais scolaires est prise en charge par les communes. Les parents participent cependant à l'achat du matériel qui restera en possession de leur enfant. La facture qui leur sera adressée présentera la destination des montants réclamés.

HORAIRE DES CLASSES

La durée des leçons journalières est généralement de 50 minutes. Afin d'utiliser au mieux les possibilités de concentration des élèves, la majeure partie du travail scolaire s'effectue le matin. Après les deux périodes de l'après-midi, le temps libre peut être utilisé en fréquentant les cours de rattrapage, les cours facultatifs, la bibliothèque, l'étude ou en pratiquant diverses activités artistiques ou sportives.

L'horaire de travail des élèves de l'Ecole sera donc le suivant pour l'année scolaire 1987-1988 :

	matin		après-midi
1ère heure	07h48 - 08h35	6ème heure	13h52 - 14h42
2ème "	08h35 - 09h23	7ème "	14h42 - 15h30
3ème "	09h23 - 10h10		
4ème "	10h23 - 11h08		
5ème "	11h08 - 11h55		

Précisons que cet horaire de classe est celui qui s'adapte le mieux aux horaires complexes des trains et autobus.

MEDECIN SCOLAIRE

Le Service sanitaire des Ecoles de la Ville effectue chaque année des contrôles Morro (dépistage de la tuberculose) et conduit une investigation plus approfondie auprès des élèves de 2ème année. Tous les trois ans, les élèves sont soumis à un examen radiophotographique. Le prochain aura lieu durant l'année scolaire 1988-1989.

OBJETS PERDUS

Pour l'école, le bureau des objets perdus (ou trouvés) est au "Matériel scolaire", bâtiment principal: c'est là que tous ceux qui ont perdu quelque chose (cahier, manuel, clé, pull, affaires de gymnastique...) peuvent s'adresser. C'est là aussi que les élèves qui auront trouvé quelque chose, le rapporteront.

Le responsable du matériel prendra également note des "disparitions" de matériel, que ce soit dans les salles de l'école, les couloirs ou les garages. Dans la mesure du possible, il informera les élèves qui ont signalé cette "disparition", si l'objet en question est retrouvé.

En cas de vol, l'école ne peut assumer aucune responsabilité (cf Assurances p.10).

Il faut relever que de nombreux objets perdus (trousses, vestes, pulls, classeurs, affaires de gymnastique, de piscine) n'ont jamais été réclamés !

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Un service d'orientation scolaire et professionnelle, intégré à l'école, fonctionne sous la responsabilité de deux conseillers d'orientation. Après une première sensibilisation effectuée dans les classes de 1ère année, il assure, dans une perspective de continuité, l'information professionnelle et scolaire ainsi que l'orientation de tous les élèves. Il est au service des parents pour tenter de répondre à toutes les questions concernant l'avenir scolaire et professionnel des enfants. Les deux conseillers en orientation sont atteignables au no de tél. : 22.70.79.

PARENTS

L'Ecole s'efforce d'instaurer et de maintenir une collaboration étroite avec la famille; les contacts sont entretenus de plusieurs manières :

- Annotation contenues dans le carnet de devoirs;
- La brochure "Les Infos du Belluard";
- Circulaires destinées aux parents;
- Rencontres Parents-Ecole (voir page 22)
- Entretiens individuels (voir Qui ?)

QUI REPONDRA A VOS QUESTIONS ?

Si vous avez à résoudre un problème de nature scolaire, vous pouvez vous adresser à l'un des collaborateurs de l'Ecole. Dans les cas simples, un entretien téléphonique peut suffire; il sera parfois nécessaire de demander un rendez-vous pour un entretien individuel.

- le **maître de classe** a le contact le plus fréquent avec votre enfant; il veille à une bonne coordination des devoirs à domicile, organise le travail et la répartition des tâches scolaires. Il est le mieux à même de donner des résultats d'ensemble sur la situation scolaire de votre enfant.
- le **professeur de branche** peut apporter dans le domaine de son enseignement des informations précises et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire (liste des maîtres de branches fondamentales page 21).
- l'**adjoint de direction** intervient lorsque des problèmes de comportement ou d'insuffisances caractérisées apparaissent.
- le **conseiller d'orientation** peut répondre aux questions d'information et de choix professionnel; il est à même de donner des indications sur les possibilités de carrières dans les domaines les plus divers.
- le **directeur** se tient, lui aussi, à disposition des parents. Néanmoins, il les invite instamment à prendre contact avec ses collaborateurs lorsque des problèmes peuvent être résolus directement avec eux. Cette manière de faire vise, bien sûr, à plus d'efficacité et à une meilleure répartition du travail.

RATTRAPAGE

A la suite des notes de mi-trimestre ou de fin de trimestre, un professeur sera à disposition, de 15h35 à 16h20, une fois par semaine et pour chacune des trois années. Il apportera des compléments d'explications sur des matières mal comprises et facilitera le rattrapage d'élèves en difficulté. Ces cours, que les élèves fréquentent librement, faisant en même temps l'apprentissage de leur responsabilité, auront lieu à des dates indiquées aux tableaux d'affichage.

Les branches faisant l'objet d'un rattrapage sont les suivantes : l'allemand, le latin, les mathématiques et la dactylo.

SECRETARIAT

Le secrétariat de l'Ecole assure un service de réception et d'information; en liaison exclusive avec la direction, il effectue les travaux administratifs et comptables.

SOUPERS DE CLASSE

Il est utile de bien préciser les responsabilités lorsque sont organisés des soupers de classe. Cette initiative, pour autant qu'elle émane des élèves, n'engage qu'eux et leurs parents. L'Ecole ne se chargera donc pas, dans ce cas, de veiller à ce que la sortie prévue se déroule dans de bonnes conditions et laisse aux parents le soin de s'en préoccuper.

STAGES PRE-PROFESSIONNELS

En cours d'année, durant les vacances, principalement de la Toussaint et de Carnaval, les élèves qui se trouvent en dernière année de scolarité obligatoire, ont la possibilité d'effectuer des stages pré-professionnels destinés à contrôler un choix provisoirement arrêté. Ils reçoivent à ce sujet, de la part des conseillers d'orientation, toutes les informations utiles. Les élèves des classes de section pratique effectuent en principe tous un stage pré-professionnel sur le temps de classe lorsqu'ils sont en 9ème année de scolarité. Ils sont également invités à le faire durant les périodes de congé.

VELOMOTEUR

Le vélomoteur, moyen de locomotion commode mais bruyant et parfois dangereux, n'est toléré, en raison de risques d'accident, qu'à certaines conditions :

- il est interdit de rouler à deux sur un vélomoteur,
- la vitesse doit être réduite aux abords de l'école,
- dès qu'ils pénètrent dans la cour, les élèves ont l'obligation de mettre pied à terre, d'arrêter le moteur et de pousser leur véhicule jusqu'au garage.

Si ces prescriptions ne sont pas respectées, les vélomoteurs - comme les bicyclettes - seront confisqués pour une durée de 1 à 3 jours.

Notons aussi que l'Ecole ne peut assumer aucune responsabilité lorsque des dégâts ou des vols sont causés aux vélomoteurs entreposés dans le garage.

LES CLASSES DU BELLUARD 1987-88

Cl.	Type classe :	Bâtiment :	Salle :	Cl.	Type classe :	Bâtiment :	Salle :
1ÈRE ANNÉE				2ÈME ANNÉE			
1A	Prat.	bât. princ.	41	2A	Prat.	bât. princ.	35
1B	Prat.	bât. princ.	13	2B	Prat.	Bourg	B23
1C	Dév.	bât. princ.	10	2C	Prat.	Caecilia	C 5
1D	Prat.	bât. princ.	18	2D	Dév.	Caecilia	C 3
1E	Gén.	Caecilia	C 1	2E	Gén.	Bourg	B26
1F	Gén.	Caecilia	C 2	2F	Gén.	Bourg	B25
1G	Gén.	bât. princ.	14	2G	Gén.	Bourg	B24
1H	Gén.	Bourg	B17	2H	Gén.	bât. princ.	36
1K	Gén.	bât. princ.	15	2K	Gén.	bât. princ.	37
1L	PGL	Caecilia	C 4	2L	PGS	bât. princ.	38
1M	PGL	bât. princ.	16	2M	PGL	bât. princ.	39
1N	PGL	bât. princ.	17	2N	PGL	bât. princ.	40

3ÈME ANNÉE

3A	Prat.	Bourg	B29	3F	PG A-B	bât. princ.	48
3B	G opt. 1	bât. princ.	44	3G	PG B-E	bât. princ.	49
3C	G opt. 1-2	bât. princ.	45	3H	PG C	bât. princ.	50
3D	G opt. 1-2	bât. princ.	46	3K	PG C-E	Bourg	B31
3E	G opt. 1-2	bât. princ.	47				

Légende :

Prat.	=	classe section pratique
Dév.	=	classe de développement rattachée à la section pratique
Gén. ou G	=	classe de section générale
opt. 1	:	comptabilité
opt. 2	:	dessin technique
PGL	=	classe de section pré-gymnasiale avec latin
PGS	=	classe de section pré-gymnasiale sans latin
PG	=	classe de section pré-gymnasiale
A	:	latin-grec
B	:	latin-langues
C	:	avec dessin technique
E	:	avec comptabilité

LES MAITRES DE BRANCHES FONDAMENTALES 1987-88

FRANCAIS	ALLEMAND	MATHEMATIQUES	LATIN/ ANGLAIS
Mmes, Mlles, MM	Mmes, Mlles, MM	Mmes, Mlles, MM	MM
1A <u>Bays D.</u>	Maillard M.	Bays D.	
1B <u>Schweizer J.-M.</u>	Schweizer J.-M.	Schweizer J.-M.	
1C <u>Descloux P.</u>	Descloux P.	Descloux P.	
1D <u>Cuennet J.-Cl.</u>	Cuennet J.-Cl.	<u>Leibzig J.-B.</u>	
1E <u>Quartenoud F.</u>	Perroulaz I.	Tâche S.	
1F <u>Perroulaz I..</u>	Hauser Ch.	<u>Tâche</u>	
1G <u>Vuichard A.</u>	Vuichard A.	Chanez M.	
1H <u>Goumaz R.</u>	Goumaz R.	Bays A.	
1K <u>Gisler N.</u>	Gisler N.	Leibzig J.-B.	
1L <u>Quartenoud F.</u>	Perroulaz I.	<u>Hauser Ch.</u>	Piqué P.
1M <u>Vuichard A.</u>	Bovet M.	<u>Brülhart Ch.</u>	Piqué P.
1N <u>Macheret A.-M.</u>	Macheret A.-M.	Chanez M.	Piqué P.
2A <u>Steinauer B.</u>	Kneuss Th.	Steinauer B.	
2B <u>Maillard G.</u>	Maillard G.	Maillard G.	
2C <u>Carrel B.</u>	Carrel B.	Carrel B.	
2D <u>Schneuwly G.</u>	Schneuwly G.	Schneuwly G.	
2E <u>Bourqui S.</u>	Bourqui S.	Bays A.	
2F <u>Perroud Cl.</u>	Perroud Cl.	Bays A.	
2G <u>Stevan D.</u>	Bourqui S.	<u>Bays A.</u>	
2H <u>Genoud N.</u>	<u>Grünenfelder A.</u>	Oberson Y.	
2K <u>Bourqui S.</u>	Grünenfelder A.	<u>Chanez M.</u>	
2L <u>Python M.-Cl.</u>	Perroud Cl.	Leibzig J.-B.	Schuwey R.
2M <u>Schuwey R.</u>	Grünenfelder A.	Brülhart Ch.	Bugnon J.
2N <u>Genoud N.</u>	<u>Muheim H.</u>	Leibzig J.-B.	Bugnon J.
3A <u>Despont L.</u>	Despont L.	Despont L.	
3B <u>Darbellay Ed.</u>	Muheim H.	<u>Gisler L.</u>	
3C <u>Maillard M.</u>	Grünenfelder A.	Gisler L.	
3D <u>Darbellay Ed.</u>	Kneuss Th.	<u>Guillaume F.</u>	
3E <u>Rappaz J.-M.</u>	Grünenfelder A.	Gisler L.	
3F <u>Burgy P.</u>	<u>Kneuss Th.</u>	Brülhart Ch.	Bugnon J.
3G <u>Burgy P.</u>	Kneuss Th.	Guillaume F.	Bugnon J.
3H <u>Kirsch J.</u>	Grünenfelder A.	Guillaume F.	Kneuss Th.
3K <u>Stevan D.</u>	Muheim H.	<u>Oberson Y.</u>	Muheim H.

Le maître dont le nom est souligné assure la responsabilité de "maître de classe".

REUNIONS DE PARENTS

Les réunions de parents constituent l'une des formes à travers laquelle une collaboration profitable peut s'établir entre l'école et la famille. Bien que les parents reçoivent par cette revue des informations abondantes, il nous est apparu judicieux de les compléter par les rencontres suivantes :

Réunion des parents des nouveaux élèves

Un cycle d'orientation tel que le Belluard regroupant 33 classes et un peu plus de 700 élèves devient, par la force des choses, un monde assez complexe qu'il n'est pas aisé de saisir au premier regard. Nous pensons bien que maintes questions de votre part attendent encore des réponses que nous tenterons de vous apporter lors de la soirée du

mardi 22 septembre 1987 à 20h15, à la grande salle de l'Ecole

à laquelle nous invitons tout particulièrement les parents des élèves de lère année. Les parents des autres nouveaux élèves sont également les bienvenus. Les prolongements de l'examen d'évaluation, les problèmes d'adaptation à un rythme scolaire différent, l'intégration dans une nouvelle école, la signification de la lère année, l'importance d'une méthode de travail..., tels seront les principaux sujets abordés lors de cette soirée.

Entrevue avec les professeurs

Organisées à la mi-trimestre après 6 semaines de travail, elles seront la première occasion pour les maîtres de l'Ecole d'apporter aux parents des renseignements utiles quant à la scolarité de leur enfant.

Le maître de classe se tiendra à disposition, dès la fin des cours, dans la salle de classe où travaillent les élèves. Le principe retenu est celui du rendez-vous d'une durée d'environ 15 minutes. Vous serez alors présentées les moyennes intermédiaires des branches principales (français, allemand, mathématiques) complétées par des annotations sur l'application et le comportement en classe. Ce sera aussi et surtout l'occasion de parler de la manière dont votre enfant vit sa scolarité au CO du Belluard.

Dates de ces rencontres :

- lundi 19 et/ou mardi 20 octobre, selon les indications du maître de classe.

Prière de remplir la fiche se trouvant à la page 27.

Rencontre avec les conseillers en orientation

Les rubriques "orientation scolaire et professionnelle" p. 17 et "stages" p. 19. ont pour but de signaler aux parents qu'un service d'aide à l'orientation leur est proposé à l'intérieur de l'école. Pour apporter plus de détails sur l'organisation de ce service et pour expliquer comment s'y prendre au mieux pour entrer dans le monde professionnel, les deux conseillers en orientation de l'école animeront une soirée d'information qui aura lieu le

mercredi 11 novembre à 20h15, à la grande salle de l'Ecole

Précisons que cette rencontre est destinée aux parents des élèves terminant leur scolarité en juin 1988. Une autre rencontre réunira parents et élèves intéressés par les études gymnasiales. Elle aura lieu au début de l'année civile, en principe dans un Collège. Une 3ème rencontre, organisée en février, concernera les parents des élèves de 2ème année.

DEUTSCH - ITALIANO - ESPANOL - ENGLISH

An die Eltern deutscher Muttersprache

DEUTSCH

Verehrte Damen
Sehr geehrte Herren,

Im Laufe des Schuljahres werden Sie mehrmals Schriftliche Mitteilungen der Schule erhalten. Dabei können vielleicht Fragen Ihrerseits auftreten : diese können Sie in Ihrer eigenen Muttersprache einer unserer Sekundarlehrerinnen stellen :

Fräulein Michelle BOVET, Rue de Morat 242, Fribourg, tél. 22.73.89

die auch alle weiteren Anfragen zur Erlangen von Ihnen nützlichen Auskünften gerne entgegennehmen wird.

Ai genitori di lingua italiana

ITALIANO

Gentil Signora,
Egregio Signore,

Durante l'anno scolastico riceverete, a più riprese, comunicazioni scritte da parte della scuola. Se queste susciteranno in voi degli interrogativi o se comunque avrete bisogno di qualsiasi informazione, vi preghiamo di rivolgervi nella vostra stessa lingua a uno dei professori della scuola :

Signor Pierre PIQUE, Rte de Villars 40, Fribourg, tél. 24.71.08

A los padres de alumnos de lengua española

ESPAÑOL

Señoras,
Señores,

Durante el año escolar, recibirán varias veces comunicaciones escritas de la Escuela. Si su lectura suscita en Uds alguna interrogación, si por otra parte quieren hacer cualquier pregunta o pedir cualesquiera informaciones útiles, pueden dirigirse, en su propio idioma, a uno de los profesores de la Escuela :

Señor Pierre PIQUE, Rte de Villars 40, Fribourg, tél. 24.71.08

To the English speaking parents

ENGLISH

Dear Ladies/Gentlemen,

Several times, during the school year, you will receive information related to school matters. Questions which may arise thereof and also all additional enquiries you may deem useful to your knowledge should be addressed in your own language to one of the school teachers :

Mme Henriette MUHEIM, rue Marcello 14, Fribourg, tél. 22.17.07

ETUDE SURVEILLEE

On a évoqué brièvement, à la page 13, l'importance et le sens des devoirs à domicile. Les attentes prolongées, imposées à de nombreux élèves dont l'heure de départ d'un train ou d'un autobus ne coïncide pas avec la fin des cours, ont amené l'Ecole à organiser, dès le 7 septembre 1987, chaque soir, de 15h35 à 17h00, du lundi au vendredi, une étude surveillée.

Telle qu'elle est organisée, l'étude permet aux élèves de travailler dans de bonnes conditions de tranquillité. Il n'est par contre guère possible au surveillant d'apporter aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aides sont mises en place (description page 18).

La participation à l'étude, qui ne fait l'objet d'aucuns frais supplémentaires, est réservée, en priorité, aux élèves habitant la campagne sans que soient exclus, évidemment, les élèves de la ville.

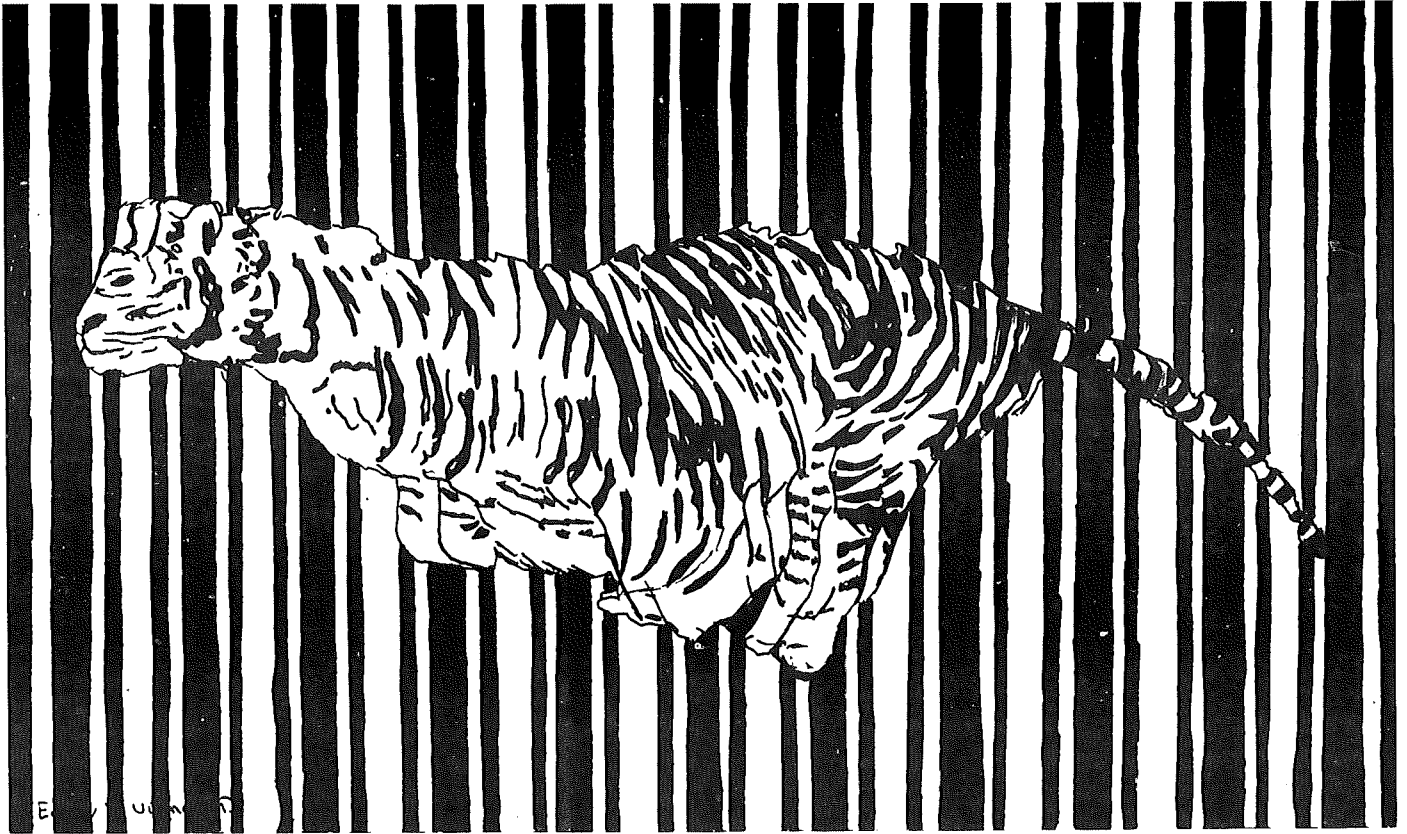
En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance à l'adjoint de direction, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée d'un semestre; elles peuvent pourtant être modifiées en tout temps par avis écrit des parents. De son côté, l'Ecole peut exclure de l'étude un élève dont la présence pose des problèmes importants.

Important : tous les parents des élèves remplissent à ce propos la fiche se trouvant à la page 27.

VACANCES SCOLAIRES 1987/1988

<u>Début de l'année scolaire</u>	:	lundi	31 août	1987	
<u>Toussaint</u>	:	du vendredi	23 octobre	1987	à 15.30 h.
		au lundi	2 novembre	1987	à 07.48 h.
<u>Noël</u>	:	du vendredi	18 décembre	1987	à 15.30 h.
		au lundi	4 janvier	1988	à 07.48 h.
<u>Carnaval</u>	:	du vendredi	12 février	1988	à 15.30 h.
		au lundi	22 février	1988	à 07.48 h.
<u>Pâques</u>	:	du vendredi	25 mars	1988	à 15.30 h.
		au lundi	11 avril	1988	à 07.48 h.
<u>Eté</u>	:	du vendredi	1 juillet	1988	
		au lundi	29 août	1988	

Sont également des congés les jours de l'Ascension, 12 mai; du lundi de Pentecôte, 23 mai; de la Fête-Dieu, 2 juin 1988.



VIVIANE EQUEY 3 D



RAPHAËL MUGNY 1K

ORIENTATION SCOLAIRE

Où vont-ils ?

=====

Au terme de l'année scolaire 1986-87, 254 élèves (selon nos statistiques de fin juin) quittaient le Cycle d'Orientation du Belluard. Que deviennent tous ces garçons et filles et qu'ont-ils choisi de faire après ces longues années de scolarité obligatoire.

On remarque que la bonne moitié d'entre eux (133) entrent directement en formation pour y apprendre un métier, la plupart sous contrat d'apprentissage en entreprises, quelques-uns dans des écoles de formation professionnelle (école de métiers, écoles normales, écoles de commerce). Les garçons ont porté leur choix vers 34 professions différentes alors que les filles s'en sont tenu à 16 professions. Les métiers les plus courus sont ceux d'employé de commerce (17 élèves), de vendeur (10) de monteur électricien (8), de mécanicien en automobiles (7), d'électronicien (6). Les filles ne se risquent encore pas du tout dans les secteurs de la mécanique, de l'électronique, de l'électricité, du bois; quelques-unes "osent" tout de même entrer dans des métiers tels que dessinatrices en bâtiment, horticultrice, graphiste, confiseuse, compositrice typographe.

Parmi l'autre moitié des élèves quittant le Belluard, beaucoup vont entrer dans les collèges pour y faire des études menant à la maturité : 5 élèves (dont 4 filles) en type A, 16 élèves (dont 13 filles!) en B, 26 élèves (dont 21 garçons!) en C et 26 élèves (dont 17 filles) en E. Onze élèves (10 filles) débiteront à l'Ecole cantonale de degré diplôme afin de se préparer en 2 ou 3 ans à entrer plus tard en principe dans une école de formation du secteur paramédical, du laboratoire ou du secteur social.

Deux filles ont opté directement pour un emploi.

Le reste des élèves se cantonnent pour l'année prochaine dans une solution transitoire devant en principe mieux les préparer à s'engager dans une voie professionnelle en 1988. Certains feront la dixième année linguistique (3 garçons), d'autres un séjour au pair en Suisse alémanique (12 filles).

Quinze élèves (dont 9 garçons) n'avaient pas encore de solution définitive à fin juin mais presque tous étaient sur une piste. N'oublions pas que l'entrée en apprentissage peut se faire jusqu'au 15 octobre et que quelques places intéressantes peuvent encore être offertes d'ici là.

Il est bien évident que l'Office d'Orientation du Belluard reste à disposition de ces jeunes au-delà de leur sortie d'école.

Office d'Orientation du Belluard

Jacques OEUVRAY

REUNION DE PARENTS

Fiche à remettre au professeur de classe le 12 octobre 1987 par tous les élèves de l'Ecole (données explicatives page 22)

Elève : nom prénom classe no
alph.

Cocher ce qui convient.

Les parents ne participeront pas à la réunion du 1er trimestre
 participeront à la réunion à heures
 Ils souhaitent être convoqués à heure indifférente

(possibilité dès 16h00 ou selon indications
du maître de classe)

Signature des parents :

MACHINES A CALCULER

Les élèves de 2e et 3e années intéressés à l'achat d'une machine, remettront cette fiche à leur maître de classe le 4 septembre 1987.

Elève : nom prénom classe no alph.

désire acheter le modèle TI-30 noire à 25.- fr. TI-30 Galaxy à 35.- fr.

Signature des parents :

ETUDE SURVEILLEE

Fiche à remettre jusqu'au 4 septembre 1987 au professeur de classe par tous les élèves (voir page 24).

Elève : nom prénom classe no alph.

domicile

Les parents inscrivent leur enfant à l'étude surveillée
 n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée

En cas d'inscription, préciser

a) les jours choisis : lundi mardi mercredi jeudi vendredi

b) heure de fin d'étude surveillée : 16h15 16h30 17h00

Cocher d'une les mentions qui conviennent.

Signature des parents : 27

